

## **MAISONS DU BON SECOURS.**

10 rue du Saint Cœur

41100 VENDOME

# **COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE**

**Du 6 juin 2014**

### **Etaient présents :**

**Résidents :** madame Simone AVERLANT, mademoiselle Marie Jeanne COUSIN, madame Renée ISAMBERT, monsieur Georges BOISSIERE, monsieur Jean CROZIER

**Familles:** madame Josiane HEBERT, madame Anne JANSSEN, monsieur Philippe de GIRARD

**Communauté religieuse :** Sœur Jacqueline REBOURS

**Direction :** monsieur Thomas GUINAMARD,

**Personnels :** madame Béatrice LESOURD

**Maison Charles de Blois :** Père Jean Marie LECOQ,

**Mairie de Vendôme :** madame Annie Claude FRANCOIS

Etaient excusés : Sœur Ann MORRISON, Madame Monique GIBOTTEAU, madame Odile PABA, monsieur Jean Baptiste SALLE.

A 14 heures 30, ouverture de la séance

Annie Claude FRANCOIS, conseillère municipale nouvellement élue représentera la ville de Vendôme au sein du conseil. Elle se présente. Chaque représentant se présente.

## **Vie des résidents, vie sociale**

### **Echanges avec les élèves, compte rendu de l'année**

Les moments forts de l'année sont repris les uns après les autres, en échangeant sur l'année écoulée et en décidant ou non de prolonger l'action.

La découverte de la maison et des résidents par les élèves de 6<sup>ème</sup> est un point fort. Prise de contact de début d'année, rapide et répétitive pour les résidents et les personnels mais important pour les enfants qui arrivent au collège et découvrent qu'ils seront amenés à s'ouvrir à l'autre.

La suite logique avec les 6<sup>ème</sup> est l'initiation au fauteuil roulant. Malgré le bruit des enfants, cette action est à continuer. Pour les résidents, « on s'amuse bien le jour des fauteuils d'or », le repas avec les enfants a été très agréable (l'animatrice a précisé que les enfants avaient été mieux préparés pour ce moment cette année), Donc l'action Fauteuils d'or continue.

L'opération Cartes de vœux est peut-être à revoir mais, réaliser quelque chose ensemble pour d'autres personnes est à renouveler

Avec les 5<sup>ème</sup>, les jeux sont un bon moment. Même si les enfants font du bruit, les jeux Wii ou loto fonctionnent très bien. Il faudra trouver comment diversifier les jeux sans augmenter le bruit. Sur ce point, il faudra bien préciser aux élèves qu'ils arrivent à la fin de la sieste. Ils doivent donc faire attention à respecter le calme de la maison.

## **Semaine des familles**

Les résidents font part de leurs remerciements pour les repas des familles. Ils tiennent à ce que les personnels soient remerciés pour ces journées.

Madame HEBERT, présente les trois jours, fait part de la forte mobilisation des familles et des nombreuses idées qui ont été données pour le projet d'établissement. Les réunions étaient animées par Odile Paba et Thomas Guinamard. Les familles ont fait part de ce qu'était le Bon Secours pour eux et de ce qu'ils désiraient que nous inscrivions dans le projet.

Les familles présentes à ces journées sont ravies de l'existence de ces temps d'échange tout en s'étonnant de ne pas être plus nombreuses. Nous imaginerons pour les années suivantes une journée avec toutes les familles, et non une rencontre par pavillon, comme cela est fait aujourd'hui.

Les familles ont remarqué une action nouvelle. Dorénavant, une feuille d'émargement permet de suivre exactement le nombre de participants à ces journées. Cela entre dans l'amélioration de la qualité, qui implique de mettre en place des indicateurs (ici un taux de participation).

## **Gestion de l'établissement**

### **Evaluation externe**

L'évaluation externe, réalisée du 13 au 15 mai 2014 par le cabinet ADQ Conseils, fut un moment fort. Après une première expérience avec des évaluatrices difficiles en février 2014 puis l'abandon de la mission, cette seconde évaluation fut positive.

Les résidents font part de leur joie d'avoir échangé avec madame Chanu et madame Gohin. Toutes deux ont fait preuve de professionnalisme et ont cherché à comprendre les points forts du Bon Secours comme émettre des propositions d'améliorations.

Les résidents du CVS ont rencontré les évaluatrices en groupes dont l'un avec des familles. Ils ont été présents pour la restitution orale à la fin des 3 jours.

Nous sommes en attente du rapport, qui nous aidera pour l'écriture du projet d'établissement.

Dès réception du rapport d'évaluation externe, la transmission sera faite à l'ARS du Centre et au Conseil Général de Loir et Cher.

### **Pavillon Communauté**

Le pavillon Communauté doit respecter les règles de tout Etablissement Recevant du Public (ERP) pour héberger des résidents de l'EHPAD. La communauté religieuse prend en charge des travaux de mises aux normes afin d'améliorer la sécurité incendie et l'accessibilité. Le projet de classement en 5<sup>ème</sup> catégorie incendie a été validé par la commission de sécurité, avec des travaux à effectuer.

Les sœurs hébergées dans ce pavillon sont donc maintenant en EHPAD, résidentes. Elles s'acquittent du paiement de leur hébergement et de l'APA, comme tous les résidents. Elles bénéficient de services identiques aux autres résidents.

Les sœurs autonomes préparent leur déménagement vers le pavillon Sainte Anne. Là encore des travaux sont réalisés. Une résidente habite encore le pavillon mais va déménager dans le pavillon Notre Dame de Lourdes. Nous accompagnons toujours 122 résidents, le personnel étant adapté à cette prise en charge. Il n'y a pas de modification du nombre de résidents.

Les résidents demandent à visiter le pavillon. En effet, les étages n'ont jamais été accessibles pour les résidents. Sœur Jacqueline assure que cela est possible. Nous organiserons cette possibilité de visite lors des journées du patrimoine, en septembre prochain.

### **Projet d'établissement**

Les familles ont apporté des idées nouvelles.

Les résidents à leur tour veulent que l'on note leurs points importants :

- La maison est dédiée aux vendômois, riches ou pauvres, autonomes ou dépendants, seuls ou en couples (y compris frères et soeurs).
- La maison accompagne jusqu'à la fin de la vie
- Les familles sont accueillies (repas, chambres d'hôtes, jardins, salons, écoute),
- Cuisine indépendante et adaptée à chaque résident,
- Respect des croyances de chacun et de ses différences,
- Ouverture jour et nuit, possibilité d'inviter son entourage pour des vacances.

Et demandent à ce que l'on note des améliorations à apporter

- Rénover les cours et créer signalétique,
- Mettre en avant les attentions particulières non vues, communication projet personnalisé.

Ces points seront travaillés par le groupe d'amélioration de la qualité.

### **Plan Bleu 2014.**

Le plan bleu 2014 est distribué aux membres du CVS.

A la demande des familles, il sera transmis par mail avec le compte rendu du CVS.

### **Questions diverses**

Un **distributeur de boissons chaudes** est demandé par une famille. Le directeur précise qu'il en existait un dans le bâtiment de la convalescence mais que très rapidement il posait des difficultés d'hygiène avec les résidents désorientés qui n'arrivaient pas à l'utiliser correctement. Il n'y en a donc pas aujourd'hui. Les familles demandent alors un espace pour faire eux même un café ou un thé. Odile Paba répond sur ce point que plusieurs résidents ont chez eux des réfrigérateurs ou des bouilloires. De plus, un salon aménagé en tisanerie ouverte est prévu au troisième étage du pavillon Bon Secours. Ceci représente un début de solution suffisant pour les familles. Le directeur précise que si le lieu est déterminé, l'échéance de réalisation des travaux n'est pas organisée.

Un résident critique le **changement d'horaire de messe, dimanche à 17h**. Sœur Jacqueline précise que cet horaire est préférable pour l'ensemble des sœurs et les personnels, qui peuvent ainsi se préparer tranquillement le matin sans être pressées par un horaire. Le directeur précise à son tour que pour les résidents, cette option de messe en fin d'après midi est idéale. De plus, cette proposition n'existait pas à Vendôme. Elle est donc la bienvenue pour l'intégration à la vie des paroisses de Vendôme.

La **maison Charles de Blois** évolue. La journée des amis arrive, avec une messe et un déjeuner. Mais l'évolution la plus importante et la **mise en place d'une équipe de nuit**, à compter de la mi juin. Les recrutements sont en cours. Ainsi, les prêtres et sœurs hébergés pourront être mieux accompagnés et nous éviterons des hospitalisations.

Béatrice Lesourd présente le **voyage au château de Morainvilliers**. Du 29 juillet au 2 août, des résidents partent en voyage avec l'association des petits frères des pauvres. De nombreuses visites sont prévues en région parisienne. Madame Hebert sera bénévole accompagnante. Un salarié en formation d'aide medico psychologique, Julie Poilpré, et Béatrice Lesourd seront présentes elles aussi pour encadrer. Madame Janssen est remerciée pour cette ouverture de l'association qu'elle représente.

Madame Janssen a hésité à quitter le conseil de vie sociale, suite au décès de sa belle mère. Les membres du conseil, après en avoir discuté en son absence, demandent à madame Janssen de rester au conseil en tant que **représentante d'association partenaire**. Madame Janssen accepte la proposition.

Le présent compte rendu est affiché dans chaque pavillon des Maisons du Bon Secours, diffusé à chaque représentant et aux autorités de tarification. Chaque famille peut le recevoir par mail.

**La prochaine réunion est prévue le vendredi 12 septembre 2014 à 14h30.**

Madame Renée ISAMBERT, présidente.